|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LogoClub_250x200.png**ADULTES COMPETITION** **:** mercredi de 20h00 à 22h00.  | CLUB DE TIR A L’ARC : ARC-EN-CIEL SAINT PRIESTRENOUVELLEMENT ADHÉSION MINEUR - 2022ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PRIEST[*www.aecsp.net*](http://www.aecsp.net)[*www.facebook.com/ArcEnCielStPriest*](http://www.facebook.com/ArcEnCielStPriest) *Doc MAJ du 29.08.21* | *Photo* |

Les informations portées par l’archer ou son tuteur légal sur le formulaire d’inscription restent confidentielles et à usage exclusif du comité directeur du club. Une liste sera constituée sur la base de ces documents mais aucune diffusion (sous forme électronique ou papier) ne sera communiquée à une personne publique ou privée.

***Merci d’écrire en lettres majuscules afin d’éviter toute erreur de retranscription.***

|  |
| --- |
| **Qualité (M, Mme) Nom et Prénom de l’archer :** …………………………………………………………………………………………………………………………………….*Pour les archers mineurs, indiquer le nom et prénom du représentant légal (préciser le lien de parenté):* *……………………………………………………………………………………………………………………..……….* |
| En cas d’accident grave ou bénin, j'autorise le club à faire pratiquer les premiers soins par une personne ayant reçu une formation d’aide aux victimes. oui [ ]  non [ ]  (3)(3) Cocher la case que vous voulez valider |
| *Le club met en garde contre absorption (régulière ou non) de médicaments, même faisant l'objet de la prescription d'un médecin (traitement du diabète, de l’asthme, d’allergies, etc...), car certains peuvent être répertoriés comme produits dopants par la Fédération Française de Tir à l'Arc. Si vous désirez faire des compétitions, il vous sera indispensable de se renseigner auprès du président du club ou de la FFTA pour connaître la liste de ces produits, et, le cas échéant de les déclarer auprès de cette instance.* |
|  |
| J’accepte qu’en l’absence du professeur titulaire du cours, mon enfant puisse suivre l’entraînement sous la responsabilité d’un adulte titulaire d’une formation fédéral, ou d’un professeur breveté d’état. (4).Je n’accepte pas qu’en l’absence du professeur titulaire du cours, mon enfant puisse suivre l’entraînement sous la responsabilité d’un adulte titulaire d’une formation fédéral, ou d’un professeur breveté d’état et je m'engage à ramener mon enfant. (4)(4) Barrer la mention inutile |
| Je m’engage à respecter les règles établies par les instances internationales et nationales du tir à l’arc (World Archery et F.F.T.A.) Je déclare également après avoir pris connaissance des règlements et des statuts du club (remis sur simple demande), accepter pleinement les termes qui sont indiqués sur ces documents.Fait à Saint-Priest le : ………………………………. Signature (du représentant légal pour les enfants mineurs) : |